

# YOH-FOX ACADEMIE

50 avenue du 11 novembre  
86280 SAINT BENOIT



Cadre réservé à l'équipe YOH-FOX

N° identification :

Fiche remplie par :

Date d'inscription :

Inscription valable jusqu'au :

## FICHE D'INSCRIPTION

### sport de combat

NOM : .....

PRENOM : .....

H / F

ADRESSE:..... CP/Ville : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../.....

PROFESSION(responsable) : .....

TELEPHONE : ..... MAIL : .....@.....

### FORFAITS

**12 mois**

YOFOX Enfant	éveil MMA (4-5 ans)	<input type="checkbox"/> 190 €
	MMA Pré-initiation (6-8 ans*)	<input type="checkbox"/> 230 €
	MMA Initiation (9-11 ans*)	<input type="checkbox"/> 230 €
	BOXE ANGLAISE KIDS (6-11 ans*)	<input type="checkbox"/> 230 €
	BOXE ANGLAISE ado (12-15 ans*)	<input type="checkbox"/> 270 €
	MMA ado (12-15 ans*)	<input type="checkbox"/> 300 €
	MMA + Boxe anglaise KIDS (6-11 ans)	<input type="checkbox"/> 300 €
	MMA + Boxe anglaise ado (12-15 ans)	<input type="checkbox"/> 350 €

Tarif famille : -5% sur le 2e abonnement, -10% sur le 3e abonnement, -15% sur le 4e abonnement, etc.

\* en fonction du grade

**MMA groupe avancé**

100 € \*\*\*

\*\*\* consulter le coach avant inscription

PAIEMENT en 1 ou plusieurs fois (pour abonnement annuel)

**Chèques** (encaissés au 5 de chaque mois suivant date inscription)

Montant total à payer : .....

Titulaire des chèques : .....

1 fois: .....

4 fois: .....+.....+.....+.....

2 fois: .....+.....

5 fois: .....+.....+.....+.....+.....

3 fois: .....+ .....+ .....

10 fois: ..... Donner RIB (sous condition)

## PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- 1 photo d'identité
- 1 certificat medical de "non contre-indication" à la pratique du ou des sports pratiqués
- Votre règlement selon la modalité choisie
- Dossier dument rempli  Justificatif étudiant ou pole emploi pour tarif réduit

## CONDITION DE REGLEMENT

- Si vous optez pour le tarif annuel, le paiement peut vous être accordé en plusieurs fois par chèque
- Si vous optez pour le prélèvement automatique, le chèque de caution de 150 €, non encaissé, sera rendu à la fin du règlement total de l'abonnement. Dans le cas d'une mensualité du prélèvement non accordé, le chèque de caution sera encaissé.
- Si vous optez pour le tarif annuel et que vous réglez en espèces, l'intégralité de la somme doit être réglé en une seule fois, le jour de l'inscription.
- Vous ne pourrez accéder au dojo qu'une fois votre cotisation réglée.
- La cotisation est un abonnement et ne présage pas de l'assiduité, elle n'est ni remboursable ni transmissible.

## REGLEMENT INTERIEUR

- S'habiller et se déshabiller exclusivement dans les vestiaires.
- Présenter sa carte d'adhérent au coach présent à chaque accès au dojo.
- Dans l'espace d'entrainement, vous devez être pieds nus ou porter des **chaussures d'intérieur**, ainsi que des vêtements de
- L'utilisation et le commerce de produits stupéfiants sont interdits.
- Vous devez utiliser une serviette éponge pendant l'entrainement sur tous les appareils.
- Il est interdit de fumer ou de consommer de l'alcool.
- Les aliments ne sont pas autorisés dans la salle d'entrainement.
- Les éléments libres(poids, haltères,etc) doivent être remis à leur place après utilisation.
- La direction n'est pas responsable **des pertes, des vols ou des accidents** dans l'enceinte du dojo.
- Il est vivement conseillé d'avoir une bouteille d'eau à portée de main pendant le cours.
- Avoir les ongles courts et propres, attacher les cheveux longs.

## EQUIPEMENTS DE PROTECTION PRECONISES (à confirmer auprès de votre coach)

Egalement en vente dans notre boutique:

- |   |  |
|---|--|
| - Short/T-shirt                         | - Protège tibia (avec pieds obligatoire) |
| - Gants d'entrainement MMA              | - protège dents*                         |
| - Gants de boxe                         | - Bandes/sous gants                      |
| - Coquille/soutien-gorge de protection* | - Casque*                                |
| - Kimono/ceinture                       |  |

\* obligatoire pour les sparrings

Je soussigné, ..... décharge de toute responsabilité le Club YOH FOX Académie lors des entrainements et compétitions sportives. Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de l'association et de ses membres . Ceci concerne en particuliers le cas d'accidents, blessures, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de ma participation aux entrainements.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et y adhère. Je suis informé qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance maladie/accident et responsabilité civile. Je me porte également garant financier en cas de dégradation volontaire que je pourrais occasionner durant mes entrainements.

J'autorise la diffusion de ma photographie sur des supports de communication(site internet, facebook, calendrier, affiches publicitaires, etc.)

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Saint Benoit, Le

signature :